

Présentation

Commission Développement des professions CSFP

20 novembre 2019, Maison des cantons, Berne

Représentant(e)s de la Verein Bildung Naturstein VBN (association formation pierre naturelle)

J. Depierraz, chef de projet

G. Giunta, représentant de l'ARMP, Suisse romande

D. Lachat, représentant de l'ARMP, Suisse romande

S. Mesmer, président de l'AFP, président de la
Commission CSDP&Q

P. Schmutz, représentant de la NVS

M. Schuler, accompagnement pédagogique, IFFP

Sommaire

1. Structure de la branche
2. Brève rétrospective
3. Valeurs-clés de la nouvelle formation professionnelle initiale
4. Réponses aux questions de la Commission Développement des professions CSFP
5. Questions/discussion

Sommaire

1. Structure de la branche
2. Brève rétrospective
3. Valeurs-clés de la nouvelle formation professionnelle initiale
4. Réponses aux questions de la Commission Développement des professions CSFP
5. Questions / discussion

(Ancien) champ professionnel Travail de la pierre – nombreux acteurs impliqués

Sculpteur CFC / Sculpteuse CFC

→ VSBS/SVN

Tailleur de pierre CFC / Tailleuse de pierre CFC → VSBS/SVN/NVS/ARMP

Marbrier CFC / Marbrière CFC

→ ARMP

Marbrier du bâtiment CFC / Marbrière du bâtiment CFC → NVS/ARMP

Tessin actuellement sans association – AIGT dissoute fin 2015.

Sculpteur CFC Tailleur de pierre CFC
bâtiment CFC

Marbrier CFC

Marbrier du



Champ professionnel Travail de la pierre

- Branche restreinte
- Tradition et modernité
- Des structures d'entreprise très diverses
- Des exigences très variées
- Diversité des matériaux (pierre naturelle, pierre artificielle, composite de quartz, céramique, ...)
- Produits (finis) très différents
- Spécificités régionales – par exemple: «joint marbrier»

Organes responsables aujourd'hui: la Verein Bildung Naturstein (association formation pierre naturelle) est l'Ortra

ARMP (Association Romande des Métiers de la Pierre)

NVS (Association suisse de la pierre naturelle)

SVN (Association des sculpteurs sur pierre de la Suisse du Nord-Ouest)

VSBS (Association suisse des sculpteurs sur pierre et maîtres marbriers)

www.bildung-naturstein.ch

Sommaire

1. Structure de la branche
- 2. Brève rétrospective**
3. Valeurs-clés de la nouvelle formation professionnelle initiale
4. Réponses aux questions de la Commission Développement des professions CSFP
5. Questions / discussion

Processus



2015: T1 et T2 → Contrôle quinquennal

Mise en place des structures de la nouvelle Ortra AFP

Analyse du secteur d'activité: du champ professionnel à → UNE profession

Tout d'abord: une profession avec des spécialités

2017: T4 → Création de l'AFP

Question: participation de la Suisse latine (notamment de la Suisse romande)

2018: T3 → Clarification définitive de la structure, direction de la révision totale, ...

Ensuite: UNE profession avec QUATRE orientations

2019: travail constructif

Sommaire

1. Structure de la branche
2. Brève rétrospective
- 3. Valeurs-clés de la nouvelle formation professionnelle initiale**
4. Réponses aux questions de la Commission Développement des professions CSFP
5. Questions / discussion

Concept global de la formation professionnelle initiale, nouveau système (1 profession avec 4 orientations)

- Le champ professionnel a été supprimé.
- Les contenus des 4 anciennes professions ont été harmonisés et fusionnés en une profession avec 4 orientations.
- La durée a été fixée à 4 ans.
- La formation commune (école professionnelle et cours interentreprises) dure 2 ans. Les 3^e et 4^e années d'apprentissage sont consacrées à l'orientation spécifique.

La désignation professionnelle a été uniformisée



- Ancienne dénomination: Sculpteur CFC / Sculpteuse CFC; nouvelle dénomination:
Tailleur de pierre CFC / Tailleuse de pierre CFC orientation sculpture
- Ancienne dénomination: Tailleur de pierre CFC / Tailleuse de pierre CFC; nouvelle dénomination:
Tailleur de pierre CFC / Tailleuse de pierre CFC orientation bâtiment et rénovation
- Ancienne dénomination: Marbrier du bâtiment CFC / Marbrière du bâtiment CFC; nouvelle dénomination:
Tailleur de pierre / Tailleuse de pierre orientation industrie (durée prolongée d'un an; nouveaux contenus dans le domaine du travail avec des programmes de machine)
- Ancienne dénomination: Marbrier CFC / Marbrière CFC; nouvelle dénomination:
Tailleur de pierre CFC / Tailleuse de pierre CFC orientation conception et marbrerie (durée prolongée d'un an; les anciens contenus seront enseignés de manière plus approfondie)

Nombre d'apprentis attendus par année d'apprentissage

orientation sculpture: 6



orientation industrie: 6



orientation bâtiment
et rénovation: 6



orientation conception
et marbrerie: 6



Compétences opérationnelles (CO)

- La profession comprend 3 domaines de compétences opérationnelles (DCO) avec 14 compétences opérationnelles (CO) et 3 CO spécifiques à l'orientation avec au total 14 CO.
- Dans les orientations, entre 18 et 21 CO sont acquises (orientation sculpture: 19 CO; orientation industrie 19 CO; orientation bâtiment et rénovation: 18 CO; orientation conception et marbrerie: 21 CO).

Compétences opérationnelles (CO)

3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

↓ Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles →					
a	Etablissement de plans, de modèles et de documentations	a1: Mesurer des objets tridimensionnels en pierre sur le chantier ou à l'atelier	a2: Réaliser des projets d'objets en pierre	a3: Dessiner des plans d'ouvrage et de pose	a4: Décrire les travaux effectués et les documenter		
b	Réalisation d'objets	b1: Déplacer et entreposer objets et pièces d'œuvre en pierre dans l'entreprise ou sur le chantier	b2: Reporter les cotes sur le matériau brut ou sur la pièce d'œuvre en pierre	b3: Réaliser des pièces d'œuvre en pierre selon plan ou selon modèle	b4: Travailler les surfaces selon plan ou liste de pièces	b5: Entretenir les outils et les machines servant au travail de la pierre	
c	Conservation d'objets	c1: Entretenir et protéger les surfaces ou la pierre	c2: Nettoyer les surfaces en pierre	c3: Réparer des objets ou des éléments de construction en pierre endommagés lors de la production ou du déplacement	c4: Armer les objets en pierre en fonction de l'usage prévu	c5: Trier et éliminer les déchets à l'atelier et sur le chantier	
d	Création d'objets et d'inscriptions	d1: Elaborer une série de croquis pour un travail plastique en pierre ou autres matériaux	d2: Choisir, concevoir et tailler des caractères et des symboles pour l'exécution en pierre ou autres matériaux	d3: Elaborer des modèles pour l'exécution de formes plastiques en pierre ou autres matériaux	d4: Exécuter des reliefs en pierre	d5: Exécuter des formes en trois dimensions en pierre ou autres matériaux	
e	Production et déplacement d'objets usinés mécaniquement	e1: Dessiner et reporter dans les programmes de machine les plans numérisés pour des pièces d'œuvre en pierre ou matériau apparenté	e2: Installer et travailler des pièces d'œuvre en pierre ou matériau apparenté sur des machines à commande numérique	e3: Coller des pièces d'œuvre en pierre ou matériau apparenté	e4: Déplacer des pièces d'œuvre en pierre ou matériau apparenté au lieu de destination, les poser, les monter et former des joints	e5: Maintenir en état de marche les machines à commande numérique pour le travail de la pierre	
f	Taille et restauration d'éléments de construction	f1: Réaliser des moules d'éléments de construction en pierre en relief avec les matériaux et les techniques appropriés	f2: Fabriquer des éléments de construction en pierre selon des plans, des gabarits ou des modèles	f3: Déplacer, poser et monter des éléments de construction en pierre au lieu de destination	f4: Restaurer des éléments de construction en pierre sur des édifices		

Compétences opérationnelles (CO)

- Les contenus des CO spécifiques aux orientations ont été élargis et précisés.
- Ils ont été adaptés à la pratique professionnelle actuelle et axés sur les besoins du marché du travail.
- Les objectifs de performance sont adaptés aux dernières évolutions technologiques.

Orientation des compétences opérationnelles à l'école professionnelle

- L'enseignement scolaire n'est plus organisé par matières mais par compétences opérationnelles.
- Il existe désormais une note par semestre: au cours des deux premières années, une note pour les trois CO a, b et c; au cours de la 3^e et de la 4^e année d'apprentissage, une note pour les domaines de compétences opérationnelles spécifiques à l'orientation.
- Le tableau de coopération entre les lieux de formation qui se trouve en annexe au plan de formation indique les horaires d'enseignement des différentes CO et le nombre de leçons qui y sont consacrées.

Orientation des compétences opérationnelles à l'école professionnelle

Art. 7 École professionnelle

¹ L'enseignement obligatoire dispensé à l'école professionnelle comprend 1440 périodes d'enseignement. Celles-ci sont réparties selon le tableau suivant:

Enseignement	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	Total
a. Connaissances professionnelles					
– Domaines de compétences opérationnelles communs (a, b, c)	200	200	0	0	400
– Domaines de compétences opérationnelles et compétences opérationnelles spécifiques à l'orientation (d, e, f)	0	0	200	200	400
Total Connaissances professionnelles	200	200	200	200	800
b. Culture générale	120	120	120	120	480
c. Éducation physique	40	40	40	40	160
Total des périodes d'enseignement	360	360	360	360	1440

Conception et structure des cours interentreprises (CI)

- La durée des CI a été fixée de manière uniforme à 37 jours.
- 22 jours en commun, 15 par orientation.
- Le permis de cariste est délivré dans le CI 3 en 2^e année d'apprentissage.
- Les objectifs de performance pour les CI sont concrétisés dans des programmes de formation.
- Les attestations de compétences des cours interentreprises sont uniformisées.
- Le CI 2 («Réalisation d'objets / Décrire les travaux effectués et les documenter») et les CI spécifiques aux orientations sont notés.

Conception et structure de cours interentreprises (CI)

Durée:				orientation			
orientation sculpture: 35 jours (20 plus 15)				sculpture	industrie	bâtiment et rénovation	conception et marbrerie
orientation industrie: 35 jours (20 plus 15)							
orientation bâtiment et rénovation: 35 jours (20 plus 15)							
orientation conception et marbrerie: 35 jours (20 plus 15)							
cours sera noté							
année	cours	domaines de compétences opérationnelles / compétences opérationnelles	durée				
1 ^{ère} année / 1 ^{ère} sem (nov)	cours 1	a3: Dessiner des plans d'ouvrage et de pose	5 jours	x	x	x	x
1 ^{ère} année / 2 ^e sem. (fév)	cours 2	a4: Décrire les travaux effectués et les documenter b: Réalisation d'objets (b1-b5)	10 jours	x	x	x	x
2 ^e année / 3 ^e sem. (nov)	cours 3	b1: Déplacer et entreposer objets et pièces d'œuvre en pierre dans l'entreprise ou sur le chantier («formation de cariste»)	2 jours	x	x	x	x
2 ^e année / 3 ^e sem. (nov)	cours 4	c: Conservation d'objets (c1-c5) b1: Déplacer et entreposer objets et pièces d'œuvre en pierre dans l'entreprise ou sur le chantier	3 jours	x	x	x	x
3 ^e année / 5 ^e sem.	cours 5	d2: Choisir, concevoir et tailler des caractères et des symboles pour l'exécution en pierre ou autres matériaux (3 jours) d4: Exécuter des reliefs en pierre (7 jours)	10 jours	x			
3 ^e année / 5 ^e sem.	cours 6	e1: Dessiner et reporter dans les programmes de machine les plans numérisés pour des pièces d'œuvre en pierre ou matériau apparenté e2: Installer et travailler des pièces d'œuvre en pierre ou matériau apparenté sur des machines à commande numérique e5: Maintenir en état de marche les machines à commande numérique pour le travail de la pierre	5 jours		x		
3 ^e année / 5 ^e sem.	cours 7	f2: Fabriquer des éléments de construction en pierre selon des plans, des gabarits ou des modèles (6 jours) f3: Déplacer, poser et monter des éléments de construction en pierre au lieu de destination (4 jours)	10 jours			x	

				orientation			
				sculpture	industrie	bâtiment et rénovation	conception et marbrerie
année	cours	domaines de compétences opérationnelles / compétences opérationnelles	Dauer				
3 ^e année / 5 ^e ou 6. sem.	cours 8	f2: Fabriquer des éléments de construction en pierre selon des plans, des gabarits ou des modèles d2: Choisir, concevoir et tailler des caractères et des symboles pour l'exécution en pierre ou autres matériaux d4: Exécuter des reliefs en pierre	5 jours				x
4 ^e année / 7 ^e sem.	cours 9	d5: Exécuter des formes en trois dimensions en pierre ou autres matériaux	5 jours	x			
4 ^e année / 7 ^e sem.	cours 10	e1: Dessiner et reporter dans les programmes de machine les plans numérisés pour des pièces d'œuvre en pierre ou matériau apparenté e2: Installer et travailler des pièces d'œuvre en pierre ou matériau apparenté sur des machines à commande numérique e3: Coller des pièces d'œuvre en pierre ou matériau apparenté e4: Déplacer des pièces d'œuvre en pierre ou matériau apparenté au lieu de destination, les poser, les monter et former des joints e5: Maintenir en état de marche les machines à commande numérique pour le travail de la pierre	10 jours		x		
4 ^e année / 7 ^e sem.	cours 11	f1: (seulement scanner, 0,5 jours) f4: Restaurer des éléments de construction en pierre sur des édifices (4,5 jours)	5 jours			x	
4 ^e année / 7 ^e sem.	cours 12	f2: Fabriquer des éléments de construction en pierre selon des plans, des gabarits ou des modèles d2: Choisir, concevoir et tailler des caractères et des symboles pour l'exécution en pierre ou autres matériaux d4: Exécuter des reliefs en pierre (f2, d2, d4: 5 jours) e3: Coller des pièces d'œuvre en pierre ou matériau apparenté e4: Déplacer des pièces d'œuvre en pierre ou matériau apparenté au lieu de destination, les poser, les monter et former des joints	10 jours				x

Procédure de qualification avec examen de fin d'apprentissage (PO)

- Nouveau: un «travail pratique» avec un entretien spécialisé sera mené pour toutes les orientations
- Durée 32 heures, 2 positions
- Connaissances professionnelles par écrit: durée 4 heures, 2 positions
- La pondération des domaines de qualification reste la même:
 - Travail pratique prescrit: 40% (note de cas)
 - Connaissances professionnelles: 20%
 - Culture générale: 20%
 - Note d'expérience: 20%

Sommaire

1. Structure de la branche
2. Brève rétrospective
3. Valeurs-clés de la nouvelle formation professionnelle initiale
- 4. Réponses aux questions de la Commission Développement des professions CSFP**
5. Questions / discussion

«Pourquoi ne réalise-t-on pas un TPI qui correspondrait mieux aux orientations parce qu'il permettrait de tenir compte des spécialités des entreprises? Un TPP nécessite un examen par orientation.»



Réponse:

«Le TPI n’a jamais vraiment bien fonctionné dans les entreprises. Nous avons testé la mise en place d’un TPP dans toute la Suisse pour les professions Marbrier CFC / Marbrière CFC et Marbrier du bâtiment CFC / Marbrière du bâtiment CFC. Dans la région Suisse du Nord-Ouest (association SVN), les professions Tailleur de pierre CFC / Tailleuse de pierre CFC et Sculpteur CFC / Sculpteuse CFC comprennent également un TPP. Les entreprises ont toujours fait part que le travail était disproportionné avec les TPI.»

«L'examen portant sur les connaissances professionnelles dure quatre heures. Il durait jusqu'à présent deux heures et demie. Pourquoi ce temps supplémentaire?»



Réponse:

«La Commission CSDP+Q de la VBN a remis à nouveau en question la durée de l'examen portant sur les connaissances au cours de sa session du 29 octobre 2019 et a finalement maintenu cette durée de quatre heures. Justification: l'examen portant sur les connaissances sera désormais également axé sur les compétences opérationnelles. Les tâches spécifiques aux orientations seront conçues sous forme de projets; les connaissances professionnelles seront ainsi vérifiées en totalité et dans un contexte déterminé. Cela nécessite davantage de temps qu'un simple questionnement des connaissances.»

«L'orientation conception et marbrerie se compose de compétences opérationnelles des autres orientations. S'agit-il d'une orientation généraliste? Pourquoi cette orientation ne comporte-t-elle pas d'éléments plastiques alors que ces derniers apparaissent essentiels pour la conception?»

Réponse:

«L'orientation conception et marbrerie est une spécificité de la Suisse romande. En Suisse alémanique et dans le Tessin, aucun(e) Marbrier CFC / Marbrière CFC n'a été formé(e) au cours des dix dernières années. Elle peut être considérée comme une sorte de formation généraliste -> elle englobe diverses compétences opérationnelles issues des domaines de compétences opérationnelles des trois autres orientations. Contrairement à l'orientation sculpture, des travaux de création tels que concevoir et tailler des caractères et des symboles sont certes effectués, mais aucune forme plastique n'est exécutée.»

«Il s'agit d'une augmentation implicite de la durée d'apprentissage car les apprentissages de trois ans ont été rallongés à quatre ans. Les entreprises acceptent-elles cela?» – 1 sur 2

Réponse – 1 sur 2:

«Oui, c'est exact, la révision totale du champ professionnel Travail de la pierre pour deux professions implique une augmentation de la durée d'apprentissage.

Les entreprises de Suisse romande se sont toujours plaintes que la profession Marbrier CFC / Marbrière CFC ne pouvait pas être suffisamment enseignée en seulement trois ans. C'est également le souhait exprimé par les entreprises de Suisse romande dans le cadre du contrôle quinquennal de prolonger la durée d'apprentissage de cette profession et de cette orientation.»

«Il s'agit d'une augmentation implicite de la durée d'apprentissage car les apprentissages de trois ans ont été rallongés à quatre ans. Les entreprises acceptent-elles cela?» – 2 sur 2

Réponse – 2 sur 2:

«Les marbreries qui formaient habituellement les Marbriers du bâtiment CFC / Marbrières du bâtiment CFC approuvent également l'augmentation de la durée d'apprentissage. D'une part, la numérisation croissante (CAD/CAM) nécessite d'approfondir les contenus dans ce domaine. Cela requiert davantage de temps d'apprentissage car la formation devient plus vaste et plus exigeante. D'autre part, une augmentation de la durée d'apprentissage présente un intérêt du point de vue économique pour les entreprises.»

«Le TPP avec seulement deux positions (spécifique à l'orientation / inter-orientations 90% et entretien spécialisé 10%) doit, si possible, être réparti sur d'autres positions.»

Réponse:

«La Commission CSDP+Q de la VBN a remis à nouveau en question ce point lors de sa session du 29 octobre 2019 et l'a finalement également maintenu tel quel.

Justification: dans le TPP, le travail porte sur une seule œuvre dans un projet basé sur plusieurs phases de travail. La répartition fixée dans les dispositions exécutoires de la procédure de qualification est sensée du point de vue des Ortra.»

Sommaire

1. Structure de la branche
2. Brève rétrospective
3. Valeurs-clés de la nouvelle formation professionnelle initiale
4. Réponses aux questions de la Commission Développement des professions CSFP
- 5. Questions / discussion**

Questions / discussion



**Nous vous remercions de
votre attention!**